



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006

Page 1 sur 10

No. FDS : 173285
V002.3

Loctite 7063

Révision: 28.03.2012
Date d'impression: 17.04.2012

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Loctite 7063

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Dégraissant à base de solvants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel Technologies France S.A.S

Rue de Silly 161

92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (DPD):

Xi - Irritant

R38 Irritant pour la peau.

Xn - Nocif

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

F - Facilement inflammable

R11 Facilement inflammable.

N - Dangereux pour

l'environnement

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (DPD):F - Facilement
inflammable

Xn - Nocif

N - Dangereux pour
l'environnement**Phrases R:**

R11 Facilement inflammable.

R38 Irritant pour la peau.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S:

S23 Ne pas respirer les vapeurs.

S24 Éviter le contact avec la peau.

S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

S62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Indications additionnelles:

Seulement pour l'utilisation Grand-Public : S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Contient:

Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger

2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**Description chimique générale:**

Nettoyant solvanté

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Ethanol 64-17-5	200-578-6	10- 20 %	Il n'y a pas de données.
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger, <0.1% benzene 64742-49-0	265-151-9 01-2119475514-35 01-2119484651-34	60- 80 %	Liquides inflammables 2 H225 Danger par aspiration 1 H304 Irritation cutanée 2 H315 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- exposition unique 3 H336 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 2 H411
Méthylal 109-87-5	203-714-2	10- 20 %	Il n'y a pas de données.

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Ethanol 64-17-5	200-578-6	10 - 20 %	F - Facilement inflammable; R11
Méthylal 109-87-5	203-714-2	10 - 20 %	F - Facilement inflammable; R11
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger, <0.1% benzene 64742-49-0	265-151-9 01-2119475514-35 01-2119484651-34	60 - 80 %	F - Facilement inflammable; R11 Xn - Nocif; R65 Xi - Irritant; R38 R67 N - Dangereux pour l'environnement; R51/53

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

Indication des composants selon 648/2004/CE

> 30 % hydrocarbures aliphatiques

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air.
 Consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.
 Consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

ASPIRATION : Toux, insuffisance respiratoire, nausée. Effet retardé : bronchopneumonie ou oedème pulmonaire.

PEAU : Rougeurs, inflammation.

Les vapeurs peuvent provoquer un endormissement et des nausées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Mousse, poudre d'extinction, anhydride carbonique.
 Vaporisation d'eau

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucun connu

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Indications additionnelles:

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Retirer les sources d'ignition.
Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber sur une matière absorbante.
Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil au chapitre 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir à l'écart de sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prévoir l'extraction des vapeurs afin d'éviter leur inhalation
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.
Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.
De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit frais et sec.
Ne pas entreposer à proximité de sources de chaleur, sources d'allumage ou d'une matière réactive.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Dégraissant à base de solvants

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Valable pour
France

Composant	ppm	mg/m ³	Type	Catégorie	Remarques
ALCOOL ÉTHYLIQUE 64-17-5	5.000	9.500	Valeur Limite Court Terme	Limite Indicative	FVL
ALCOOL ÉTHYLIQUE 64-17-5	1.000	1.900	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL
MÉTHYLAL 109-87-5	1.000	3.100	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Route of Exposure	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
naphta léger (pétrole), hydrotraité 64742-49-0	salarié	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		13964 mg/kg p.c. /jour	
naphta léger (pétrole), hydrotraité 64742-49-0	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		1301 mg/kg p.c. /jour	
naphta léger (pétrole), hydrotraité 64742-49-0	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		1377 mg/kg p.c. /jour	
naphta léger (pétrole), hydrotraité 64742-49-0	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		1131 mg/m3	

8.2. Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Type de filtre: A

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)
Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):
Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)
Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):
Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)
Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

Porter des lunettes.

Protection du corps:

vêtement de protection approprié

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	liquide incolore
Odeur	de hydrocarbures
pH	Non applicable
Point initial d'ébullition	87 - 104 °C (188.6 - 219.2 °F)
Point d'éclair	-21 °C (-5.8 °F)
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur (50 °C (122 °F))	175 kPa
Densité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	Insoluble
Solubilité qualitative (Solv.: Acétone)	Miscible

Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des oxydants forts.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Il n'y a pas de données.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques**Informations générales sur la toxicologie:**

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité orale aiguë:

Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité inhalative aiguë:

Peut provoquer maux de tête, vertiges.

Irritation de la peau:

Irritant pour la peau

Irritation des yeux:

Peut entraîner une légère irritation des yeux.

Toxicité aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Ethanol 64-17-5	LD50 LC50 LDLo	13.700 mg/kg 124,7 mg/l 20.000 mg/kg	oral inhalation dermal	4 h	rat rat lapins	

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Ethanol 64-17-5	non irritant		lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Ethanol 64-17-5	Category II		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
Ethanol 64-17-5	non sensibilisant	Test de maximisat ion sur le cobaye	cochon d'Inde	

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Ethanol 64-17-5	négatif négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test) Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)

SECTION 12: Informations écologiques**Informations générales:**

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Écotoxicité:

Toxique pour les organismes aquatiques.

Peut avoir des effets nocifs à long terme dans les eaux.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Mobilité:

Le produit s'évapore facilement.

Persistance / Dégradabilité:

Il n'y a pas de données.

Persistance et dégradabilité:**Dégradation des tensio-actifs**

Le produit ne contient pas de substance tensioactive, selon la définition du règlement européen sur les détergents (648/2004/CE).

Potentiel de bioaccumulation:

Il n'y a pas de données.

12.1. Toxicité

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Ethanol 64-17-5	LC50	14,2 g/l	Fish	96 h	Pimephales promelas	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Ethanol 64-17-5	EC50	9.268 - 14.221 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Ethanol 64-17-5	EC50	> 5.000 mg/l	Algae	7 Jours	Scenedesmus quadricauda	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Méthylal 109-87-5	LC50	6.990 mg/l	Fish	96 h	Pimephales promelas	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Méthylal 109-87-5	EC50	> 500 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger, <0.1% benzene 64742-49-0	LC50	1 - 10 mg/l	Fish			OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger, <0.1% benzene 64742-49-0	EC50	3 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger, <0.1% benzene 64742-49-0	EC50	1 - 10 mg/l	Algae			OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

12.2. Persistance et dégradabilité

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
Ethanol 64-17-5	facilement biodégradable	aérobie	80 - 85 %	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)
Méthylal 109-87-5			88 %	

12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
Ethanol 64-17-5	-0,31					

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Evacuation du produit:

Éliminer conformément aux prescriptions.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Code de déchet

14 06 03 - autres solvants et mélanges de solvants

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport routier ADR:**

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
Code de classification:	F1
No. d'identification du danger:	33
No UN:	1993
Étiquette:	3
Nom technique:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Solvant naphta,Di-méthoxy-méthane)
Code tunnel:	(D/E)
Informations complémentaires:	Disposition spéciale 640D
Propriété substance additionnelle:	Dangereux pour l'environnement

Transport ferroviaire RID:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
Code de classification:	F1
No. d'identification du danger:	33
No UN:	1993
Étiquette:	3
Nom technique:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Solvant naphta,Di-méthoxy-méthane)
Code tunnel:	
Informations complémentaires:	Disposition spéciale 640D
Propriété substance additionnelle:	Dangereux pour l'environnement

Navigation intérieure ADN:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
Code de classification:	F1
No. d'identification du danger:	
No UN:	1993
Étiquette:	3
Nom technique:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Solvant naphta,Di-méthoxy-méthane)
Informations complémentaires:	Disposition spéciale 640D
Propriété substance additionnelle:	Dangereux pour l'environnement

Transport maritime IMDG:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
No UN:	1993
Étiquette:	3
EmS:	F-E ,S-E
Substance marine nocive:	Polluant marin
Nom d'embarquement correct:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Solvent naphtha,Dimethoxymethane)

Transport aérien IATA:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
Instruction de paquetage (passager)	353
Instruction de paquetage (frêt)	364
No UN:	1993
Étiquette:	3
Nom d'embarquement correct:	Flammable liquid, n.o.s. (Solvent naphtha,Dimethoxymethane)

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Teneur VOC (1999/13/EC)	100,00 %
----------------------------	----------

SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

R11 Facilement inflammable.

R38 Irritant pour la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquents, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.